



Compte-rendu Conseil du 17 décembre 2020

ALIENATION CHEMIN : RÉSULTAT ENQUETE PUBLIQUE

M. Didier LAINÉ ne participe pas au vote.

Le conseil décide de désaffecter le chemin La Buatière en vue de sa cession à M. Simon LAINÉ et fixe le prix à un euro du mètre carré, rappelle que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur, précise que l'autorisation actuelle pour l'exploitant de passer d'une parcelle à l'autre via ce chemin sera maintenue et spécifiée dans l'acte de vente, et charge M. le Maire ou le 1er adjoint de mettre en demeure les riverains d'acquérir les terrains attenants à leur propriété ainsi que de signer toutes pièces utiles.